

Accompagner l'autonomie aujourd'hui



Coordonnateurs

Camille Roelens, Université de Lausanne
roelens.camillejean@orange.fr

Stéphanie Pahud, Université de Lausanne
stephanie.pahud@unil.ch

Présentation générale

La seconde moitié du XX^e siècle a été celle d'un double mouvement de socialisation accrue des individus et d'individualisation accrue du social (Gauchet, 2017). Les fragilités effectives des individus singuliers tout comme l'attribution et la reconnaissance du statut de vulnérabilité sont au centre 1) du questionnement contemporain de l'être-soi et de l'être-ensemble ; 2) de l'exigence éthique de se diriger et de se positionner dans le présent paysage humain social, caractérisé par un rapport aux valeurs exacerbé et de nombreux conflits éthiques (Lévy-Vroelant *et al.*, 2015).

La forte requête de notre temps consistant à devoir accompagner l'autonomie d'individus aux coordonnées économiques, sociales, culturelles, religieuses, de sexe/genre etc. multiples mobilise conjointement théoriciens et responsables politiques (Vallaud Belkacem et Laugier, 2020), et engage à un travail de fond dans le domaine de la philosophie morale et politique (Garrau, 2018). Des pensées d'inspirations libérales et néo-kantienne peuvent faire valoir la fécondité de ces traditions et l'actualité de ces conceptions éthiques et politiques pour saisir les vulnérabilités et le risque dans les sociétés démocratiques du XXI^e siècle (Renaut et Lauvau, 2021). Une éthique et une politique du *care* peuvent aussi être invoquées comme une alternative claire face aux incapacités supposées du libéralisme à penser un monde vulnérable (Tronto, 1993/2009) et en assurer la maintenance, à savoir faire en sorte « qu'il soit en bon état, habitable, réparé en continu dans tous les lieux où il se déchire et menace de rompre » (Laugier, 2013).

L'objectif de ce dossier est de questionner largement les théories et les pratiques *éthiques* à même d'orienter : 1) les politiques publiques ; 2) l'action et les discours des acteurs et actrices qu'elles mobilisent ; 3) l'agentivité des publics concernés ; 4) l'engagement citoyen des démocraties libérales pluralistes contemporaines. Les « mises en crise » de la vulnérabilité humaine s'additionnent : pandémie de Covid-19, phénomènes migratoires, catastrophes climatiques, transhumanisme, virtualisation de l'enseignement/de la formation, nouvelles formes de violences liées aux évolutions géopolitiques contemporaines et à la multiplication des conflits

asymétriques et des tensions intra-étatiques, etc. En s'intéressant à ces contextes actuels, il s'agira de faire état de mises en débat (scientifique mais aussi médiatique et citoyen) et/ou en application de diverses conceptualisations de l'accompagnement de l'autonomie comme l'*empowerment* (Sen, 1987/1993), la « décoïncidence » (Jullien, 2020), ou encore le développement de capacités (Nussbaum, 2011/2012).

Contributions recherchées

Les trois axes succinctement présentés ci-après ne sont ni exhaustifs ni exclusifs. La pluralité de focales potentielles pour mettre en conversation interdisciplinaire le thème proposé appelle l'expression de perspectives théoriques et/ou praticiennes procédant de l'ensemble des sciences de l'humain. Seront accueillies de préférence des propositions de contributions focalisées sur des enjeux d'éthique publique.

1. Quelles ressources pour l'autonomie ?

Dans un monde en mutation où l'autonomie est chaque jour davantage exigée des personnes, le défi que représente l'assomption en fait, pour toutes et tous, d'une autonomie individuelle désormais largement attribuée en droit peut agir à la fois comme révélateur des vulnérabilités humaines et comme instance de vulnérabilisation pour certains individus hypermodernes (Castel, 1995). En effet, les conditions de l'autonomie (Foray, 2016) sont politiques, sociales, économiques, éducatives, psychiques, environnementales, culturelles, techniques... Comment penser, sur le plan éthique, la mise à disposition d'indispensables « ressources pour toutes et tous », et le respect des autonomies singulières dans leurs vulnérabilités propres ?

2. Comment inclure sans exclure ?

Qu'il s'agisse des rapports entre sexes/genres, entre cultures, entre personnes porteuses ou non de tel ou tel handicap, pourvues ou non de tel ou tel capital économique, social et/ou culturel, le terme d'« inclusion » paraît aujourd'hui avoir accédé (non sans controverses) au statut d'ambition politique, institutionnelle et citoyenne qu'il conviendrait d'atteindre pour respecter les droits, les choix et la dignité de chacun et chacune. Quelle(s) éthique(s) privilégier, mais encore quelles stratégies à même de favoriser attention et inclusion imaginer dans cette société démocratique visée pour développer « une intelligence collective de la vulnérabilité, conçue comme un défi humain et social », sans pour autant enclorre qui que ce fût dans « une vie minuscule » (Gardou, 2012) ?

3. Quels accompagnements de l'autonomie ?

Avancer que l'autonomie ne doit pas être présumée et exigée *a priori*, mais soutenue et accompagnée (Paul, 2020), conduit à souligner l'importance du rôle des différentes institutions publiques chargées d'étayer les parcours individuels dans ce qu'ils ont de chroniquement et/ou de ponctuellement vulnérables. Le droit commun et la déontologie spécifique des professions

concernées (santé publique, enseignement, éducation spécialisée, intégration socioprofessionnelle) contribuent à cadrer ces actions ainsi que les connaissances qu'elles produisent. Toutefois, le risque paternaliste niche au cœur de telles relations dans ce qu'elles peuvent avoir d'asymétrique et contenir de « dramatique » (Ogien, 2013). Comment guider ces formes d'agir « privilégi[ant] l'interdépendance et la collaboration » (Larouche et Piron, 2010) ? Comment réarticuler dépendance et autonomie, de manière à faire passer le statut de vulnérabilité de contrainte aliénante, à ressource possible ?

Bibliographie sommaire

- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Arthème Fayard.
- FORAY, P. (2016), *Devenir autonome. Apprendre à se diriger soi-même*, ESF.
- GARDOU, C. (2012), *La société inclusive, parlons-en! Il n'y a pas de vie minuscule*, ÉRÈS.
- GARRAU, M. (2018), *Politiques de la vulnérabilité*, CNRS Éditions.
- GAUCHET, M. (2017), *Le nouveau monde. L'avènement de la démocratie IV*, Gallimard.
- JULLIEN, F. (2020), *Politique de la décoïncidence*, L'Herne.
- LAUGIER, S. (2013), « Veena Das, Wittgenstein et Cavell : le care, l'ordinaire et la folie », dans *Face aux désastres. Une conversation à quatre voix sur la folie, le care et les grandes détresses collectives*, A. Lovell et al. (dir.), Ithaque, p. 161-192.
- NUSSBAUM, M. (2011/2012), *Capabilités*, Flammarion.
- LÉVY-VROELANT, C., JOUBERT, M. et REINPRECHT, Ch. (2015), « Partie III. La vulnérabilité comme métaphore », dans *Agir sur les vulnérabilités sociales*, Presses universitaires de Vincennes, p. 183-306.
- LAROUCHE, J.-M. et PIRON, F. (dir.) (2010), « Responsabilité sociale et éthique de la recherche », *Éthique publique*, vol. 12, n° 1, <https://journals.openedition.org/ethiquepublique/84>
- OIGEN, R. (2013), *L'État nous rend-il meilleurs ? Essai sur la liberté politique*, Gallimard.
- PAUL, M. (2016/2020), *La démarche d'accompagnement. Repères méthodologiques et ressources théoriques*, De Boeck Supérieur.
- RAWLS, J. (1993/1995), *Libéralisme politique*, Presses universitaires de France.
- RENAUT, A. et LAUVAU, G. (2021), *Vulnérables. Une philosophie du risque*, Presses universitaires de France.
- SEN, A. (1987/1993), *Éthique et économie, et autres essais*, Presses universitaires de France.
- TRONTO, J. (1993/2009), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte.
- VALLAUD BELKACEM, N. et LAUGIER, S. (2020), *La société des vulnérables. Leçons féministes d'une crise*, Gallimard.

Démarche qualité de la Revue

Avant publication, tout article fait obligatoirement l'objet d'une double évaluation par les pairs, lesquels évaluent son acceptabilité. L'auteur est ensuite invité à modifier son texte à la lumière des commentaires des évaluateurs. Le Comité de direction de la Revue peut refuser un article s'il ne répond pas aux normes minimales attendues d'un article scientifique ou s'il n'est pas lié à la thématique choisie.

Modalités de soumission

Les personnes désireuses de proposer un article doivent faire parvenir une proposition d'article aux responsables du numéro et au secrétariat de rédaction (voir Conditions de soumission). Les propositions d'article doivent compter de 150 à 200 mots. Le Comité de direction de la Revue fera part de sa décision dans les vingt jours suivant la date limite de remise des propositions. Les auteurs dont la proposition aura été retenue pourront envoyer leur article complet. Les articles définitifs doivent compter environ 40 000 caractères (bibliographie et résumés non compris), inclure un résumé et des mots-clés (en français et en anglais), ainsi qu'une bibliographie (n'excédant pas trois pages).

Conditions de soumission

Les propositions de soumissions, sous forme de résumés de 200 mots environ, **doivent être envoyées d'ici le 10 décembre 2021** à

Camille Roelens roelens.camillejean@orange.fr

Stéphanie Pahud stephanie.pahud@unil.ch

La revue *Éthique publique* ethiquepublique@enap.ca

Date limite pour remettre les textes : **29 avril 2022**

Parution prévue (en ligne, en libre accès immédiat) : **novembre 2022**

Comité de direction

Luc Bégin (Université Laval), Nicholas Jobidon (École nationale d'administration publique), Lyne Létourneau (Université Laval), Allison Marchildon (Université de Sherbrooke) et David Talbot (École nationale d'administration publique)

Comité scientifique

Catherine Audard (London School of Economics), Georges Azarria (Université Laval), Yves Boisvert (ENAP Montréal), Ryoa Chung (Université de Montréal), Speranta Dumitru (Université Paris-Descartes), Isabelle Fortier (ENAP Montréal), Jean Herman Guay (Université de Sherbrooke), André Lacroix (Université de Sherbrooke), Jeroen Maesschalck (University of Leuven), Ernest-Marie Mbonda (Université catholique d'Afrique Centrale à Yaoundé), Dominique Payette (Université Laval), Dany Rondeau (Université du Québec à Rimouski), Margaret Sommerville (Université McGill), Daniel Weinstock (Université McGill)